

CONSEIL CONSULTATIF AÎNÉ·E·S

RÉUNION DU 15 MARS 2022



J. Chantry, B. Jacob, A. Boodts, M.-A. Maugan, A. Lourtie, C. Jassogne, T. Sneesens, A. Avart, V. Ska, A. Rigot, C. Noël, M. Peelen, A. Quevit, F. Ackermans, J.-M. Oleffe, R. Merkeman, B. Merkeman, R. Buisseret, J.-C. De Vooght, F. Duthu, C. Phillipart, V. Tellier.



A. Cuvelier, N. Willemaers, M.-D. Isugi

ORDRE DU JOUR

1. Tour de table
2. Bref rappel sur les Conseils consultatifs et le rôle d'animateur
3. Réflexions et échanges sur les objectifs du Conseil consultatif Aînés et les actions qui en découleront
4. Rédaction de la feuille de route

1. TOUR DE TABLE

Le Conseil consultatif est composé de 20 membres (13 femmes et 7 hommes). Ses membres sont principalement des habitant•e•s de la Ville, qui démontrent un intérêt pour les aînés de la Ville. Quelques conseillers communaux ou du CPAS sont également présents autour de la table.

Les membres de ce Conseil consultatif ont souhaité y participer car ils veulent agir sur différents aspects pour améliorer la qualité de vie des aîné•e•s au sein de la commune d'Ottignies.

2. BREF RAPPEL SUR LES CONSEILS CONSULTATIFS ET LE RÔLE D'ANIMATEUR/TRICE

Existant depuis 1977, les Conseils consultatifs ont connu plusieurs développements. Ils ont récemment été repensés, remaniés et modernisés afin de correspondre aux attentes actuelles des citoyens. Ce remaniement a également été nourri des expériences et retours des précédents Conseils consultatifs.

Un nouveau règlement a été mis en œuvre en 2021. A sa suite et sur base des réflexions et des demandes, 4 Conseils consultatifs ont été (re)lancés : Aînés, Numérique, Participation, Personne en situation de handicap.

Désormais, avec le nouveau règlement, les Conseils consultatifs sont prévus pour 2 ans, renouvelables, afin d'effectuer régulièrement un rapport d'évaluation du travail accompli et conserver le dynamisme.

Comme indiqué dans le règlement que l'on peut trouver sur le site de la Ville (www.olln.be/conseilsconsultatifs), le Conseil consultatif se veut être un lieu d'échanges, d'information, de débats, de sensibilisation, de consultation et de propositions.

Pour l'instant, le rôle d'animateur n'a pas encore été attribué dans ce Conseil consultatif. L'intérim est donc assuré par Julie Chantry, bourgmestre, et Adélaïde Boodts, chargée de participation citoyenne à la Ville, conformément à ce qui a été décidé en Conseil communal en décembre 2021. Les membres qui souhaitent devenir animateur•trice sont invités à en informer le service Participation (participation@olln.be – 010/43.61.85).

3. RÉFLEXIONS ET ÉCHANGES SUR LES OBJECTIFS DU CONSEIL CONSULTATIF AÎNÉ•E•S ET LES ACTIONS QUI EN DÉCOULERONT

Adélaïde propose aux membres du Conseil consultatif de réfléchir quelques instants aux mots qui leur viennent à l'esprit lorsque l'on évoque :

- Les aîné•e•s
- Les aîné•e•s à Ottignies-Louvain-la-Neuve
- Ce qui les préoccupe personnellement par rapport à la thématique des aîné•e•s

Plusieurs membres du Conseil estiment qu'il est important pour la pertinence des objectifs de la feuille de route de se renseigner sur les besoins des aîné•e•s à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Plusieurs thématiques sont abordées comme la sécurité, la mobilité, les inégalités financières, l'isolement, le numérique, le logement, etc.

Il y a un réel intérêt pour l'information et la communication. Cette thématique est abordée par l'évocation de la fracture numérique qui empêche certains aînés d'être au courant des activités proposées par et dans la Ville. L'idée d'un salon des aîné•e•s afin de faire connaître les associations actives à Ottignies est évoquée par l'un des membres. L'importance que les aînés soient informés est mise en avant tout comme l'importance que leur entourage, enfants, amis ou professionnels, soient également au courant de l'actualité des aînés et des événements organisés.

Une thématique abordée à plusieurs reprises est celle de l'habitat. Plusieurs membres soulèvent que la maison de repos est l'option majeure proposée actuellement mais qui ne convient pas à tout le monde. Le manque de structure d'accueil est souligné. De nombreux aîné•e•s se retrouvent isolés, ce qui rejoint la thématique de l'information et de la communication également, sans trouver l'aide dont ils ont besoin. D'autres alternatives d'habitat commencent à apparaître et les membres du Conseil consultatif souhaitent les faire connaître et promouvoir leur importance auprès du public afin d'augmenter leur nombre.

Les membres du Conseil consultatif évoquent le travail effectué par le Conseil précédent, notamment le travail réalisé autour de la maison de repos publique à l'arrière de la Mégisserie. Les membres souhaitent consulter ce dossier et savoir où il en est.

En outre, les membres du Conseil souhaitent également savoir où en est le projet de la Ville de s'inscrire dans le label « Ville amie des aînés » et se tenir au courant de l'appel à projet de l'AVIQ afin d'y postuler.

Les membres du Conseil consultatif s'interrogent sur la pertinence d'effectuer de nouvelles recherches d'informations. Il semblerait que les membres préfèrent approfondir les recherches déjà effectuées et ainsi pouvoir agir en parallèle.

L'ensemble des thématiques abordées lors des échanges sur les objectifs du Conseil sont :

- La fracture numérique
- Les différences de capacité financière (inégalités) et accès
- La sécurité
- L'isolement
- Le manque de moyens
- Collecter les besoins
- Aîné ressource / poids
- Volontariat – solidarité
- Santé
- Besoin d'alternative aux maisons de repos
- La maltraitance
- La surdité et défaillance visuelle
- La dépendance

De plus, des éléments transversaux qui doivent être pris en compte dans chaque action pour intégrer les aîné.e.s ont également été soulevés, comme privilégier le présentiel et le contact et informer les aîné.e.s et les proches de ce qui est mis en place.

Le Conseil va, lors de prochain échanges, choisir les thématiques qui lui semblent les plus importantes à travailler pour en faire émerger de objectifs et convenir d'actions qui en découlent afin d'agir dans cette direction.